

Stade Vanden Stock : un plan B compromis

S'il ne va pas au parking C, le RSCA devra réintroduire un dossier pour agrandir le Parc Astrid

Faute d'accord avec Ghelamco, il se chuchote que le Sporting d'Anderlecht décide de laisser tomber l'idée de déménager dans le futur stade national du parking C pour réactiver l'élargissement de son actuel stade Constant Vanden Stock. Cela ne se fera toutefois pas sans mal : plus de trois ans de mise en frigo ont fragilisé le dossier. Le Sporting devra sans doute réintroduire un nouveau dossier.

Grimbergen qui ne se positionne pas sur le permis, le chemin vicinal qui n'est toujours pas supprimé, Alain Courtois qui menace de fermer le parking C... Le dossier de nouveau grand stade national a du plomb dans l'aile, au point que le ministre Guy Vanhengel (Open-Vld) a concédé qu'il pourrait ne pas être prêt pour l'Euro 2020. Pour couronner le tout, son futur locataire, le Sporting d'Anderlecht, ne serait plus vraiment disposé à y emménager. Het Laatste Nieuws rapportait même, fin janvier, que les discussions avec Ghelamco étaient bloquées.

La Région ne s'est

jamais prononcée sur le volet environnemental

« L'écart entre les positions serait tel qu'une rupture définitive n'est pas exclue », écrivaient nos confrères néerlandophones. Aujourd'hui, il se chuchote que la direction des Mauves envisage à nouveau de se rabattre sur le projet, mis au frigo mais toujours pas enterré, d'agrandissement de leur actuel stade Constant Vanden Stock.

Ce repli ne se ferait toutefois pas sans difficulté. Si le permis d'urbanisme a bien été délivré par la commune en juillet 2015, la Région ne s'est jamais positionnée sur le permis d'environnement. Et c'est là que cela coïncerait, selon l'échevin de l'Urbanisme, Gaëtan Van Goidsenhoven (MR). « Le volet urbanistique et le volet environnemental ont été scindés en 2013 », contextualise-t-il. « La commune s'est occupée du premier qui a été mené à son terme. Le second est bloqué à la Région et n'a plus évolué depuis. Le temps a aujourd'hui passé, les deux parties sont complètement disjointes. Et même si la Ré-

gion décidait de réanimer le dossier, il n'est plus possible de recoller les morceaux sans le fragiliser. »

D'après l'analyse de juristes spécialisés, la base juridique ne serait plus assurée à 100%. Le Sporting pourrait décider de ne pas en tenir compte mais « de mon point de vue, et il est partagé par beaucoup, en cas de recours, cela pourrait poser problème », grimace l'édile libéral. Et on sait que ce genre de projet risque de susciter de l'opposition. La meilleure option, dès lors, serait de repartir de 0, ou presque. « Que le RSCA reconstruise et redépose un dossier unique. Ce sera un peu plus long mais plus solide juridiquement. »

TROIS HYPOTHÈSES

Bien sûr, tout cela n'est valable que dans l'hypothèse où le club 33 fois champion de Belgique de football décidait d'effectivement rester au parc Astrid. Celui-ci reste toutefois bien mystérieux. « À l'heure actuelle, on ne sait toujours pas... La commune travaille toujours dans l'optique d'un éventuel départ, mais en gardant à l'esprit deux autres hypothèses : la réanimation du dossier d'élargissement du stade Constant Vanden Stock et un retour dans les installations en les laissant comme elles le sont ac-

tuellement. C'est frustrant parce qu'on avance dans les trois mais sans y aller vraiment à fond », poursuit Gaëtan Van Goidsenhoven.

Qui ne cache pas sa déception. « Je suis le dossier depuis 2007, comme bourgmestre d'abord, comme échevin de l'Urbanisme aujourd'hui. Oui, il y a une forme d'amertume de considérer que des centaines de milliers d'heures de travail ont été gaspillées, peut-être pour rien. Tout ce qui a été fait n'est sans doute pas perdu mais il est clair qu'une décennie de tergiversations est préjudiciable à toutes les parties. »

En attendant, puisque la version officielle reste celle d'un départ du Sporting, la commune continue de plancher sur la future réaffectation du stade Constant Vanden Stock. « Les études avancent et l'on devrait être capable de présenter quelque chose de concret et d'intéressant avant l'été. » Si l'hypothèse du départ se confirme toutefois. Dans le cas contraire, « tout cela aura servi à rien, encore une fois », conclut l'échevin. ●

CHRISTOPHE VANCUTSEM

Le stade national à l'arrêt pour un petit chemin

La Ville de Bruxelles, Ghelamco et le Sporting d'Anderlecht tombent d'accord en juin 2015 pour négocier les conditions de construction et d'exploitation d'un nouveau stade national sur le site du parking C à l'arrière du plateau du Heysel. À l'époque, l'échevin Alain Courtois (MR) se montrait optimiste quant à sa construction pour l'Euro 2020. Si lui assure toujours aujourd'hui qu'il n'y a pas de plan B, le projet traverse de

sérieuses turbulences. La brèche dans laquelle se sont engouffrés les opposants, c'est un chemin vicinal, qui n'existe plus que sur les cartes, mais qui bloque le chantier tant qu'il n'est pas supprimé.

La commune de Grimbergen, sur laquelle est situé le projet, devait se prononcer ce lundi sur la demande de permis de construire de Ghelamco. Mais ne l'a pas fait. « Nous n'avons pas encore terminé le

traitement de ce dossier », a indiqué la bourgmestre, Marleen Mertens (CD&V), qui ne peut dire quand la décision tombera.

Lors de l'enquête publique, 662 objections ont été émises. Plusieurs administrations ont également rendu des avis négatifs. En tous les cas, aucun permis ne peut être remis tant que chemin vicinal qui passe encore officiellement par le parking C n'est pas formellement supprimé. ●

Historique

L'agrandissement, évoqué depuis 2006

> 2006. Pour la première fois, le RSCA évoque la nécessité d'agrandir le stade Constant Vanden Stock, situé avenue Théo Verbeeck. Jacques Simonet, bourgmestre libéral de l'époque, était catégorique : « un agrandissement du stade est exclu. »

> 2010. La commune et le club signent un accord cadre définissant les engagements de chacun.

> 2012. La demande de permis est officiellement déposée. Il prévoit

d'ajouter un nouvel anneau aux tribunes, constituer un nouveau parking à ciel ouvert et construire une nouvelle salle omnisports.

Un projet « démesuré » selon les riverains, qui font valoir leurs objections lors de la commission de concertation en décembre.

> 2013. La commission de concertation rend en février un avis positif, mais assortis de tellement de conditions que le Sporting doit remanier en grande partie le

dossier. Le volet environnemental sera déposé à la Région, qui n'a jamais réagi.

> 2014. En février, le RSCA introduit une demande de permis modifiée visant à augmenter la capacité de son stade de 21.000 à 30.300 places. Principale modification par rapport à la précédente mouture : la façade est rabaissée de huit mètres. Le bâtiment de parking est lui raboté de cinq étages. Le dossier sera toutefois

déclaré incomplet : il manque alors l'importantissime avis des pompiers qui ne sera finalement apporté par le club qu'en mars 2015.

> 2015. Le dossier complété, l'enquête publique se tient en avril, la commission de concertation en mai. Celle-ci rend un avis positif en juillet. Dans la foulée, le collège donnera lui aussi son feu vert. Le RSCA n'aura toutefois jamais activé son permis. ●